

# TURQUIE D'ORIENT, TURQUIE D'OCCIDENT'

• Le Monde • Samedi 13 décembre 1986

« La Turquie d'aujourd'hui ? On ne la connaît pas assez chez nous ! Et pas assez également on ne connaît ceux qui l'ont recréée. Les Français, peuple littéraire et sentimental, en sont restés aux Ottomans de Pierre Loti. » Quel est l'auteur de ce jugement très actuel ? Albert Sarraut, qui, ayant été, en 1925-1926, le premier ambassadeur de France auprès de la jeune République turque, préfaçait en 1933 un *Petit Manuel de la Turquie nouvelle*.

Ce pays fait désormais plus que jamais partie de notre actualité familière. Européen par volonté politique tout autant que par l'histoire, membre assidu de l'alliance occidentale, il brigue maintenant avec une ardeur juvénile, reflétant bien la composition de sa population, une intégration dans l'entreprise communautaire amorcée à Rome il y a près de trente ans. Les Turcs s'y préparent depuis l'accord d'association d'Ankara en 1963 et ils se chargent que des obstacles économiques ou culturels soient dressés aujourd'hui devant eux sur la route de Bruxelles. « La sensibilité turque est égale à sa susceptibilité », notait déjà Albert Sarraut avec perspicacité. Il serait vain cependant de cacher au gouvernement turc que, malgré les progrès indéniables, politiques et autres, qu'il a accomplis depuis les « années terroristes », closes lors de la prise du pouvoir par les militaires en 1980, l'adhésion à la Communauté européenne comporte, particulièrement en matière de droits humains, des exigences supplémentaires.



Mosquées à Eyoub, Istanbul. Dessin de Claude Lagoutte

# LA REVANCHE DE « L'HOMME MALADE DE L'EUROPE »

Le Monde • Samedi 13 décembre 1986

**« A T T I L A .**  
Attila ! » Vous sursautez et vous vous retournez. Le « fléau de Dieu » n'est qu'un adorable bambin turc que sa mère hélait. Le prénom qu'il porte n'est pas rare en Turquie, car le « héros » qu'il évoque en est vraiment un dans les manuels scolaires — « un souverain très bon, fort amène ; une haute personnalité, de celles qui dominent l'histoire » — et, partant, dans la mentalité de ce pays.

Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres — à l'heure où Ankara frappe à la porte de la Communauté économique européenne — de la réelle différence culturelle existant entre cet ensemble et la patrie d'Ataturk. En dépit de la politique d'occidentalisation menée, d'une manière parfois forcée de 1922 à 1938, par le « Père des Turcs », et plus ou moins poursuivie depuis lors, l'Anatolie n'est pas restée asiatique et orientale par la seule géographie ; l'âme et les comportements de son peuple aussi, même s'ils ne le sont pas exclusivement.

Cette identité particulière constitue-t-elle un obstacle à l'intégration européenne de la Turquie ? Pas du tout, répond-on à Bruxelles, où la perception des facteurs culturels n'est, il est vrai, pas encore très élaborée. En revanche, les responsables du Marché commun se font toute une montagne des « pesanteurs économiques » (sous-emploi, agriculture exportatrice, etc.) de la Turquie, en prenant prétexte pour repousser l'admission de ce pays aux calendes grecques.

Cette mesure du temps est, en la matière, d'autant moins un vain mot qu'Athènes, membre à part entière de la Communauté depuis 1981, freine des quatre fers la marche turque vers Bruxelles, se refusant pour le moment à y voir, sait-on jamais, une occasion de rapprochement avec l'« ennemi héréditaire ». Le veto grec, qui empêche actuellement l'application du quatrième protocole financier euroturc (600 millions de dollars) est perçu comme une humiliation par tous les Turcs. La Grèce ne s'en soucie guère, qui est allée jusqu'à poursuivre devant la Cour européenne de justice les onze autres Etats membres pour le déblocage, à partir d'un compte spécial, de 10 millions de dollars destinés à un projet géothermique en Anatolie occidentale et à une campagne contre la malaria dans la plaine d'Adana...

Plus durement encore que ces mesquineries a été ressenti le récent refus, paneuropéen celui-là, de mettre en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre la clause de l'accord

d'Ankara — lequel « associe » depuis 1963 la Turquie au Marché commun — relative à la libre circulation humaine entre ce pays et les Douze et vice versa. Certes, le gouvernement Ozal sait parfaitement qu'Ankara n'a pas respecté, lui non plus, tout le programme d'association, par exemple le désarmement douanier ; il sait aussi et surtout qu'un Turc sur quatre est sans emploi fixe, et il ne pouvait donc s'attendre que ses partenaires européens, déjà hôtes de quelque deux millions et demi de ses compatriotes en dépit du chômage ambiant, ouvrent tout d'un coup leurs portes aux centaines de milliers de braves paysans anatoliens rêvant de « n'importe quel travail » dans la Ruhr ou le Lyonnais.

En revanche, et c'est là où on retrouve les distinctions de sensibilité entre Occidentaux et Orientaux, les Turcs — à qui leurs médias répètent chaque jour que « la CEE ne peut pas dire non » à l'élève européen appliqué qu'estime être depuis des années le peuple de Turquie — auraient aimé un peu de chaleur apaisante après le renvoi sine die de la liberté de mouvement et beaucoup d'encouragements à se préparer à l'adhésion. Au lieu de cela, on ne leur a offert qu'une nouvelle application — baptisée « normalisation » en raison du temps d'arrêt pris par la CEE pour se remettre du régime militaire turc (1980-1983) — d'un traité associatif vieux de près d'un quart de siècle. Les confortables subventions allemandes, sans doute à la clé, n'effaceront pas facilement cette blessure d'amour-propre.

Plein de cette urbanité attentive, héritée de l'ancienne politesse ottomane, Ali Bozer, le titulaire du tout nouveau ministère d'Etat chargé des rapports avec les Communautés économiques européennes, nous rappelle : « La Turquie est membre à part entière de toutes les organisations occidentales, mais elle est seulement associée à la CEE. Pour pouvoir jouer un rôle vraiment efficace dans l'ensemble occidental, il faut également que nous soyons accueillis de plein droit au sein de la Communauté. C'est là notre but et notre philosophie. Sommes-nous moins européens que l'Angleterre d'hier ? Chez nous au moins, les principaux partis, au pouvoir ou dans l'opposition, et une large majorité de l'opinion, sont favorables à l'union avec l'Europe. »

Ancien président de Renault-Turquie, Ali Bozer n'ignore rien de la situation communautaire de l'emploi, mais il tient beaucoup à la libre circulation comme « effet psychologique », comme « manifestation de l'esprit européen ». Le ministre d'Etat n'a pas oublié que les citoyens des deux derniers impétrants, l'Espagne et le Portugal, ne jouiront en principe qu'en 1993 de l'entrée libre chez les Dix (1) : « Oui, convient-il, mais en cas d'adhésion de la Turquie à la CEE, les possibilités d'investissements fructueux sur notre sol auraient pour effet d'attirer des entrepreneurs européens dont les projets retiendraient ici les Turcs candidats à l'émigration. »

La fiancée laissée pour l'instant dans l'expectative à Ankara elle décrite avec trop de complaisance par les marieurs ? Ce n'est pas si sûr. Forte aujourd'hui de plus de cinquante millions d'habitants, jeunes et en pleine ascension consummatrice, la Turquie devrait encore doubler sa population au cours de la génération à venir. Avant l'an 2000, elle sera déjà l'Etat le plus peuplé de toute l'Europe, Union soviétique mise à part, et en tout cas le plus juvénile.

Dès maintenant, quand on voit ses enfants à peu près complètement scolarisés, ses équipements publics bénéficiant à presque tout le territoire (780 000 km<sup>2</sup>), ses industries en expansion et son agriculture nourrissant une partie du Proche-Orient, on ne peut plus parler de la Turquie comme d'un véritable pays en voie de développement. Elle est pauvre en pétrole (environ 12 % de sa consommation), mais cela ne l'empêchera pas, cette année, avec un revenu national brut de près de 50 milliards de dollars, de figurer, sans doute pas très loin du vingtième rang (la France sera au cinquième rang) dans le monde pour la richesse nationale.

Et aucun chiffre ne peut traduire l'énergie vitale se dégageant à présent d'une nation que la perte de son empire, il y a soixante ans, faillit rayer, ou quasiment, des atlas. Quelle revanche pour cet Etat que les chancelleries d'avant 1914 appelaient avec commisération « l'homme malade de l'Europe » d'en être aujourd'hui le plus robuste rejeton, prélude peut-être à une remontée politique qui pourrait faire de l'ancien pré carré ottoman l'un des grands du vingt et unième siècle !

## Les attermoissements de Bruxelles

C'est une perspective comparable qu'entrevoit Gwyn Morgan, l'ancien député travailliste qui vient de représenter la Communauté durant quatre ans à Ankara : « *La présence de la Turquie dans la CEE serait pleine d'intérêt et de promesses. Si nous trainons encore, nous trouverons la Turquie prise par d'autres idéologies, et elle pourra redevenir notre ennemie, alors qu'aujourd'hui elle est une amie désireuse de se lier plus encore à nous et à nos valeurs.* » M. Morgan ne paraît pas croire que les caractéristiques économiques de l'Anatolie, « *d'ailleurs en cours d'amélioration* », soient un empêchement à l'« *européanisation* » de cette contrée, d'autant plus que « *ses exportations agricoles sont absorbées en priorité par ses voisins orientaux* ».

Le représentant d'une capitale européenne à Ankara parle encore plus crûment : « *Bruxelles sous-estime complètement la tentation islamiste qu'affrontent actuellement les Turcs. La lutte entre islamistes et occidentalistes se déroule jusqu'au sein du gouvernement, et le plus grand appui que l'Europe pourrait donner à ces derniers serait d'arrimer sans tarder la Turquie à la CEE. Quand un navigateur en difficultés fait signe à un gros bateau, celui-ci ne doit pas lui demander de respecter le règlement de bord avant même de l'y hisser.* »

Les démocrates et les laïcistes turcs approuvent naturellement, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition, comme Ali Sirmen, éditorialiste au quotidien *Cumhuriyet* : « *Notre intégration dans l'Europe servirait d'antidote à la fois contre les pratiques antidémocratiques et contre le fondamentalisme : l'éducation religieuse sur base islamique, rendue obligatoire pour tous les élèves, y compris, tout récemment, les non-musulmans, est une atteinte à la laïcité, fondement de la nation turque moderne aussi bien que de l'Europe communautaire. Une fois la Turquie dans la CEE, Ankara sera tenu à plus de respect des normes démocratiques.* »

Dans les rangs des islamistes déclarés, lesquels n'ont jusqu'ici jamais recueilli plus de 10 % des suffrages électoraux, tous ne sont pas aussi opposés qu'on le pense à l'option européenne, car, dans leurs rêves missionnaires, certains y voient un moyen de diffuser leur doctrine dans l'ouest du continent. Une autre tendance, représentée par l'ancien vice-premier ministre Necmettin Erbakan, préférerait que la Turquie entrât dans « *un Marché commun islamique* » faisant pièce à la Communauté européenne dans lequel la revue *Islam* discerne « *un regroupement de croisés* »...

Au cours des huit premiers mois de 1986, la part du monde musulman dans le commerce extérieur turc est tombée à 28,2 %, contre 38,4 % durant la période correspondante de 1985. Au cours des quatre années complètes précédentes, les échanges avec les Etats islamiques avaient toujours dépassé 40 % du total, tandis que le commerce avec la Communauté européenne oscillait entre 31 % et 38 % du même total. Malgré la récession pétrolière, les besoins grandissants de ses voisins arabes et iraniens et la commodité géographique inclinent à penser que les retrouvailles commerciales turco-musulmanes vont cependant se pérenniser et également se doubler de rapports humains et culturels amplement motivés d'ailleurs par l'histoire et la religion communes.

En 1985, on estimait déjà à deux cent quarante mille le nombre de Turcs expatriés dans l'aire arabe. En dix ans, les entrepreneurs turcs de travaux publics ont glané pour plus de 15 milliards de dollars de contrats dans l'espace musulman. La Fondation pour l'étude des relations turco-arabes, lancée en 1984, a été dotée par l'Etat d'un splendide terrain sur la rive asiatique du Bosphore, où son siège fera face au site impérial de Topkapi. Force des symboles...

### L'idylle Ozal-Chirac

La Turquie recommence donc à regarder son passé dans les yeux. Mais celui-ci est aussi européen. Et pas seulement parce qu'en 1683 encore les armées du sultan-calife vinrent battre jusqu'aux murs de Vienne, faisant trembler un Occident qui passa sa peur sur des effigies ottomanes — d'où l'expression « *tête de Turc* » qui n'est au reste que l'envers de « *fort comme un Turc* »... Dès le seizième siècle, François 1<sup>er</sup>, bravant les foudres pontificales,

s'était allié au souverain ottoman Soliman 1<sup>er</sup> le Magnifique, alors chef du plus puissant Etat du Levant mais aussi d'Europe. Malgré quelques sérieux accrocs, malgré l'instauration au siècle dernier de liens concurrents avec l'Allemagne, les rapports franco-turcs, à travers Napoléon III, Atatürk ou de Gaulle sont restés consistants.

Aujourd'hui, après les brouilles des années 1975-1985 dues aussi bien à l'idylle franco-grecque et au débarquement turc à Chypre qu'au coup d'Etat militaire turc de 1980 ou aux attentats et commémorations arméniens antiturcs en France, les relations entre Paris et Ankara se veulent derechef « *au beau fixe* ». MM. Ozal et Chirac se sont rencontrés deux fois, avant et après le retour de ce dernier au pouvoir, et une troisième rencontre, plus solennelle,

se prépare pour 1987. Ce rapprochement, en qui d'aucuns voient déjà le pendant de « *l'amitié Chirac-Saddam Hussein* » (le président irakien), a été opéré par le canal d'un des députés les plus dégourdis du parti au pouvoir, Bulent Akardjali; cet ancien élève du lycée franco-turc Saint-Benoit d'Istamboul n'y va pas par quatre chemins : « *Nous offrons à la France de retrouver chez nous une partie de l'influence qu'elle n'a pas su garder au Liban.* »

En contrepartie, la Turquie attend que Paris jette tout son poids diplomatique dans la balance bruxelloise en faveur d'une « *rapide acceptation* » d'Ankara — même si elle est assortie au début de certaines restrictions — au sein de la famille européenne. En attendant, pour manifester avec éclat leur « *volonté européenne* », les Turcs construisent allégrement un second pont (le premier date de 1973) sur le Bosphore, et en prévoient déjà un troisième (ou un tunnel), en dépit des clameurs de leurs écologistes.

Ces voies audacieusement suspendues reliant Turquie d'Orient et Turquie d'Occident, Asie et Europe, suggèrent sans doute aussi le médiateur politique, l'intermédiaire culturel qu'Ankara pourrait être entre l'Islam et l'Ouest — mais ce rôle primordial, les Turcs ne pourront l'assumer que s'ils se sentent en confiance aussi bien à Bruxelles qu'à Bagdad ou Téhéran.

Le jeu ne sera pas facile — mais pour tout le monde sans doute il en vaut la chandelle.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) La liberté de circulation entre la Grèce et le reste de la Communauté est prévue pour 1988.

## Le premier ministre :

### En 1987 nous déposerons notre candidature à la CEE

« M. le premier ministre, quel type de relation souhaitez-vous établir entre votre pays et la CEE ? »

— Je voudrais rappeler avant tout que depuis la fondation de la République par Kemal Ataturk, la Turquie est tournée vers l'Ouest. Nous sommes représentés dans de nombreuses institutions occidentales : l'OTAN, le conseil de l'Europe, l'OCDE, la Banque mondiale, le FMI. Nous sommes aussi membre associé de la CEE et nous avons pour but d'en devenir membre à part entière.

— Avez-vous l'intention de poser prochainement votre candidature pour entrer dans la CEE ?

— J'ai dit récemment que nous pourrions faire acte de candidature dans un délai très court, au plus tard en 1987.

— Vous risquez de vous heurter à différents obstacles, qui ne sont pas tous d'ordre économique.

— Il y a effectivement un certain nombre d'objections. La première, et sans doute la plus importante, est liée à la question de la libre circulation des travailleurs ; la seconde a trait aux problèmes agricoles ; la troisième au niveau du revenu moyen — on dit que nous sommes un pays pauvre ; la quatrième est liée au taux de croissance démographique turc ; le cinquième point, dont je dirais qu'il n'est pas formulé comme une objection mais qu'il pourrait en être une, c'est que la Turquie sera le seul pays à dominante islamique de la Communauté ; la dernière enfin, mais c'est une plaisanterie, c'est que la Turquie sera le... treizième membre de la CEE.

» L'accord de 1963 sur l'association et le protocole additionnel de 1970 envisagent cette entrée future de la Turquie dans la CEE par étapes. La Turquie est le moins industrialisé de ces pays et donc si nous entrons dans le Marché commun — ou disons dans l'union douanière qui est l'un des buts de la CEE, — notre industrie connaîtra des problèmes et nos importations augmenteront. Cela devra être compensé, probablement avec le libre mouvement des travailleurs turcs. Le traité de Rome prévoit que trois éléments doivent circuler librement dans l'Europe unie : les biens, le capital et la force de travail, afin de créer un large marché des marchandises et du travail qui doit déboucher sur une situation économique beaucoup plus saine. Si l'on retranchait la libre circulation pour les Turcs, cela déboucherait sur le contraire ; l'augmentation des importations ne serait pas contrebalancée.

» Je voudrais ajouter que nous avons fait aux Européens la proposition suivante : si cette question de la libre circulation est source pour vous de difficultés politiques, commençons par discuter d'un accord de principe sur l'adhésion et nous négocierons ensuite la libre circulation progressive des travailleurs turcs dans l'intérêt des deux parties. Mais une contrepartie doit être trouvée.

Si vous ne nous donnez pas ce droit immédiatement mais à terme, dans l'intervalle il faut trouver une forme de compensation. Je crois personnellement que ce problème a été très exagéré. La libre circulation est l'un des idéaux de l'Europe ; ce sont des politiques erronées qui en ont fait un objet de différend. Je ne pense pas que tous les travailleurs turcs vont aller prendre la place des travailleurs européens.

#### Un pont vers le Proche-Orient

» En ce qui concerne le second point, l'agriculture, ce n'est pas nous qui sommes fautifs, mais les Européens, car la politique agricole commune est mauvaise. Cette politique ne se fonde pas sur les lois de la concurrence, elle est très protectionniste, non seulement à l'intérieur du Marché commun, mais vis-à-vis de l'extérieur, et les très fortes subventions sont à l'origine de difficultés que connaissent les pays en voie de développement.

» D'autre part, l'agriculture turque n'est pas concurrentielle avec celle du marché commun, ce que nous exportons n'y est pas produit : ce sont le coton, les noisettes, le tabac oriental, les figues sèches, et les raisins secs que seule la Grèce produit. Nous sommes certes en concurrence pour les fruits et les légumes frais mais, pour des raisons de proximité, nous préférons les vendre au Proche-Orient. Je pense de surcroît que l'arrivée de produits meilleur marché satisfierait les consommateurs européens.

» Pour ce qui est du revenu par tête exprimé en dollars, je crois qu'il ne donne pas une idée juste du niveau de vie. Il faut le comparer aux prix. On peut dire que le revenu *per capita* est de 1 500 dollars en Turquie mais si vous le comparez aux prix d'ici, comme le fait une étude récente, il est équivalent à environ 3 000 dollars, c'est-à-dire du même ordre que celui du Portugal et proche de celui de la Grèce.

» La population turque s'accroît plus vite que celle des autres pays européens, à un taux de 2,4 %. Ce taux va baisser avec le progrès mais nous serons en l'an 2000 le pays européen le plus peuplé, avec 65 ou 70 millions d'habi-

tants. Cependant je ne sais pas, et personne ne sait pour le moment, de combien de soldats pour la défense, de combien de jeunes, de combien de travailleurs nous aurons besoin à ce moment-là. Le fait notamment que le nombre des retraités augmente en Europe tandis que la population active diminue va créer une situation très difficile. Je dis donc qu'à la fin du siècle nous aurons probablement certaines possibilités d'envoyer nos travailleurs à l'étranger. J'ajoute que la Turquie, pays en développement qui manque d'investissements, d'autoroutes, de centrales nucléaires, d'installations portuaires, sera le parc d'investissement de l'Europe. Il faut prendre tout cela en considération.

» En ce qui concerne le dernier point, la Turquie a de très bonnes relations avec les pays musulmans. L'Europe trouvera par elle un prolongement dans cette direction et cela ne peut que contribuer à diminuer les tensions entre le monde islamique et les autres régions.

#### Il n'y a pas de problème des droits de l'homme

— Un membre de votre parti avait un jour déclaré à notre journal que les droits de l'homme sont « le dessert des sociétés économiquement développées ». Que pensez-vous de la formule ?

— Qui a bien pu dire cela ! Nous avons succédé à un gouvernement militaire provisoire. Pendant trois ans, tout le pays a été soumis à la loi martiale. Puis il y eut des élections dont nous fûmes les vainqueurs, bien que nous n'ayons eu l'appui d'aucun des anciens dirigeants politiques ni de l'armée. Cette victoire, à laquelle peu de gens s'attendaient, montre que ce processus était démocratique. Je suis maintenant au pouvoir depuis trois ans. Nous avons dix partis politiques ; trois ont des groupes parlementaires. Nous avons une presse extrêmement libre. Comme vous pouvez le constater, je suis critiqué chaque jour dans les journaux, en des termes parfois vifs. Nous avons aussi une justice qui, en aucune manière, n'est contrôlée par le gouvernement. Si un cas de torture ou de mauvais traitements survient, non seulement la presse en parle mais s'il fait l'objet d'une plainte, des poursuites sont engagées par un procureur indépendant. Comment dans un tel régime pourrait-il exister un problème de droits de l'homme ? Ce qui se passe, c'est que l'on ressort des événements qui datent du régime militaire en les présentant comme des cas actuels. Il n'y a

pas eu de cas de ce genre dans la période récente. Il n'y a pas, de mon point de vue, de problème des droits de l'homme en Turquie. Laissez-moi ajouter que si un représentant des forces de l'ordre commet une faute, c'est sa faute à lui, ce n'est pas un système.

— L'hebdomadaire *Yeni Gundem* a consacré l'un de ses derniers numéros à l'impossibilité dans laquelle se trouvent certaines personnes d'obtenir un passeport et de sortir du pays.

— Cela ne concerne pas « certaines personnes » ; la loi prévoit que quiconque est en cours de jugement pour certains délits ne peut quitter le territoire. J'ai d'ailleurs considéré que cette loi était très dure, dans le cas par exemple, des membres de l'Association pour la paix (1). Nous avons appris que le président de ce mouvement, l'avocat Apaydin, était très malade et que sa dernière chance était d'aller se faire soigner à l'étranger. J'ai fait passer un décret-loi permettant au premier ministre d'accorder un passeport dans certains cas et je lui ai donné personnellement la permission de sortir. Il est mort malheureusement le jour-même. Prenez encore l'exemple du leader de la DISK (2), Abdullah Basturk : il n'avait normalement pas le droit de quitter la Turquie, nous l'y avons autorisé.

— Les droits syndicaux sont très restreints par rapport aux législations européennes.

— La différence vient de notre Constitution. Celle-ci interdit aux dirigeants des syndicats, des associations, des organisations professionnelles ou patronales d'être dirigeants ou candidats d'un parti, et à ces organisations d'avoir des liens organiques avec les partis. Cela est dû à notre expérience des vingt dernières années, aux raisons qui ont poussé la Turquie vers l'anarchie. C'est notre façon de voir les choses ; pour en changer, il faudrait changer la Constitution et je ne vois pas pour le moment de motif de le faire.

— La presse estime que si vous aviez autorisé les anciens dirigeants à reprendre une activité politique, ils ne seraient pas redevenus aussi puissants.

— Je ne suis pas sûr que ce que pense la presse sur ce point soit l'essentiel. Cela relève d'une décision du Parlement. Lors de l'élaboration de la Constitution de 1982, le Conseil militaire a interdit aux anciens dirigeants toute activité politique pendant dix ans. Ils ne peuvent ni former un parti, ni être candidats ou membres d'un parti. Mais que s'est-il passé

en fait aux dernières élections ? En dépit de cet article de la Constitution, ces hommes ont mené campagne, fait des discours devant des foules entières, exactement comme des leaders de partis. Les tribunaux devant lesquels ils ont comparu ont estimé que cela ne prouvait pas qu'ils aient des liens organiques avec ces partis. Cela veut dire que la vraie restriction imposée à ces hommes est qu'ils ne peuvent être ni députés ni officiellement leaders de parti ; officieusement ils le peuvent.

» Pour modifier la Constitution sur ce point, il faudrait qu'un tiers des députés le demandent, que les deux tiers votent la révision ; si le président de la République la rejette, il faut qu'elle soit votée par les trois quarts des députés et même alors le président peut convoquer un référendum. J'ai suggéré un jour que cette procédure soit simplifiée. Obtenir une majorité des deux tiers au Parlement est très difficile. Cela représente 267 voix et j'ai 249 députés. Je ne peux garantir que tous les députés de mon parti voteraient une révision constitutionnelle qui rendrait leurs droits aux anciens leaders, car pour eux c'est un problème de concurrence.

### La Turquie est un pays laïc

- On parle beaucoup, en Turquie et ailleurs, d'un réveil du religieux. Cela vous inquiète-t-il ?

- Au fond, je ne suis pas inquiet. La trop grande place accordée à ce sujet par la presse, les exagérations, ne servent que ceux qui veulent vraiment faire reculer la Turquie. En présentant

de tous petits groupes comme très importants, on leur fait une très forte propagande.

[M. Ozal envoie chercher une photo montrant une foule rassemblée dans un stade d'Istamboul.]

- Vous voyez, c'est un des plus grands stades de football ; ce jour-là, en mai, il y avait plus de soixante-dix mille personnes. Les autorités d'Istamboul avaient invité de nombreux artistes, des groupes folkloriques classiques et des chanteurs de pop occidentaux. Regardez, tous ces gens dansent. Quand j'ai vu cela, je me suis dit qu'il ne fallait pas être inquiet. C'est cela la jeunesse.

» N'exagérons pas ; actuellement le vote pour les partis religieux ne dépasse pas 4 %. Ils n'ont jamais obtenu plus de 10 % et leur score diminue. La Turquie est un pays musulman mais en même temps un pays laïc. La majorité de la population est sunnite. Il n'y a pas de clergé comparable au clergé iranien ; le clergé sunnite depuis la période ottomane n'a jamais été très organisé. Le sentiment religieux est très fort chez nous et vous voyez que le vendredi les mosquées sont pleines, plus pleines peut-être que dans certains pays islamiques ; mais la Turquie est un pays laïc.

Propos recueillis par  
MICHEL FARRÈRE  
et CLAIRE TRÉAN.

(1) L'association présidée par le bâtonnier d'Istamboul, M<sup>r</sup> Apaydin, mort il y a quelques mois, a été dissoute au lendemain du coup d'Etat. Ses dirigeants sont toujours en procès.

(2) La DISK était la centrale syndicale de gauche, dissoute par les militaires et dont les dirigeants sont toujours en procès.



La tour de Péra à Istamboul.

# ISTAMBOUL SENS DESSUS DESSOUS

« **Q**UAND les Anciens disaient : tous les chemins mènent à Rome, ils voulaient sans doute dire : tous les chemins mènent à Istamboul. » Pour son maire, M. Dalan, la rénovation de cette ville, que « la prospérité commerciale a fondée comme capitale de trois empires », commence par les réseaux qui en relient les parties et qui la relient au monde, non par les flots qui la constituent.

Un million d'habitants en 1950, six millions en 1986, huit millions et demi en 1990 au taux actuel d'accroissement annuel proche de 5 %. A l'origine des problèmes : l'immigration rurale. A la fin des années 70, deux cinquièmes des habitants vivaient dans des *gecekondus*, habitations dont la loi interdit la démolition à condition qu'elles soient littéralement « posées en une nuit ». Pour la plupart situés hors des limites municipales et dépourvus d'infrastructures, ces quartiers devinrent le berceau de la violence urbaine à la fin des années 70 lorsque le marché parallèle des terrains arriva à saturation. Dépendante financièrement du pouvoir central, la municipalité n'avait pas les moyens de s'attaquer aux problèmes accumulés. La réforme municipale de 1984, en créant un conseil métropolitain englobant désormais les zones de plus forte croissance démographique, lui a permis, avec l'indépendance financière, d'assurer les tâches de planification et d'aménagement.

« En 1987, la totalité de la ville sera incluse dans le plan d'aménagement. » Pour M. Dalan, cet aménagement est avant tout celui des flux : flux des eaux, flux des hommes. Des eaux propres d'abord, dont la production actuelle n'atteint que la moitié des deux millions de mètres cubes requis : quatre barrages sont prévus et, dès 1987, la mise en service de deux d'entre eux devrait permettre d'alléger la corvée, même dans certains quartiers aisés, du remplissage nocturne des bidons. Des eaux sales ensuite, qui se déversent aujourd'hui dans le Bosphore ou la mer de Marmara, au pied des collines sur lesquelles est bâtie la ville : un système de canalisations parallèles à la côte dégagera en 1989 l'écoulement, par un réseau d'égouts rénovés, vers quatre stations d'épuration.

L'assainissement de la Corne d'or, c'est « dix-huit kilomètres

seulement sur cent dix kilomètres de littoral à rendre aux *Stambouliotes*... Modestie pour une réalisation qui lui assure sa popularité ou bien volonté de justifier les expropriations juridiquement contestables – et contestées d'ion, par mille six cent soixante-sept plaignants – ou la destruction évitable de bâtiments historiques comme le consulat de la Sérénissime ? Les Eaux-Douces d'Europe chères à Loti avaient depuis longtemps cessé d'évacuer des déchets industriels dont les miasmes pénétraient au-delà des taudis des quartiers riverains, et tout le monde était d'accord sur la nécessité de nettoyer cette « fosse septique à ciel ouvert ».

M. Dalan évoque avec fierté le jour du passage à l'acte, lorsque manœuvrant lui-même une excavatrice, il a donné le coup d'envoi à la démolition de quatre mille bâtiments, dont six cent vingt-deux fabriques, ouvrant les rives à l'installation d'espaces verts qui, nouvelles habitudes dominicales et croissance d'arbres encore chétifs aidant, deviendront un jour des parcs. Un système de canalisation, jouant de la déclivité, amènera les eaux polluées du fond de la Corne d'or à plusieurs kilomètres des côtes de la mer de Marmara, faisant craindre à certains experts de l'institut d'océanographie que M. Dalan ne parvienne à rendre la prestigieuse rive « aussi bleue que le bleu de ses yeux » qu'au prix de la formation d'un nouveau cloaque. Mais foin des critiques : la population est, dans son immense majorité, heureuse et fière de ce qui a été fait.

Après la circulation des eaux, celle des hommes et avant tout du million et demi de personnes qui, pendant la journée, convergent vers la péninsule historique où se trouve Topkapi. Une nécessité : la décentralisation, dans une ville qui abrite 60 % de l'activité industrielle du secteur privé du pays, mais dont les deux tiers des quarante mille entreprises ne dépassent pas quatre ouvriers, ajoutant à l'inconvénient, à l'avantage pour certains, d'une centralité héritée du passé, l'incapacité à traiter les sources modernes de pollution.

Dès le mois de janvier 1987, cinquante mille artisans seront invités à aller s'installer à l'ouest de la ville, dans une zone industrielle dont un métro construit par une firme suédoise assurera la

desserte. Reste l'eau, qui sera franchie par un service d'hydroglisseurs sur la mer de Marmara.

Un quatrième pont sur la Corne d'or, relié par une nouvelle ceinture à un troisième pont (ou au premier tunnel) sur le Bosphore, légèrement en aval du premier, permettra la traversée intercontinentale de la totalité de l'agglomération en quelques minutes. Les critiques ne manquent pas. Pour eux, tant qu'un tunnel sous le Bosphore, dont un projet est à l'étude par la firme française Bouygues et la municipalité, ne sera pas réalisé, la multiplication des ponts – le deuxième sera fini avant les élections de 1988 – ne fera que développer sur les rives du Bosphore surpopulation et spéculation.

« Un nouveau Beyrouth... » la référence de M. Dalan pour éclairer ses intentions, redonner à Istamboul une place économique internationale perdue après le transfert de la capitale à Ankara durant l'entre-deux-guerres, en profitant de la disparition du relais libanais, a déclenché un tollé.

## Un zèle contesté

Paradoxe, en apparence seulement, d'une complexe recherche de l'identité culturelle de la ville : ceux que le nom maudit de Beyrouth, ville ouverte, a saisi d'horreur sont aussi les plus ardents défenseurs d'un centre-ville hérité de la période de plus grande ouverture de l'histoire ottomane.

Retournons au quatrième pont sur la Corne d'or : dans son prolongement, sur le côté nord de la Corne, la construction d'une zone de gratte-ciel destinés à abriter les sièges de compagnies turques et internationales a été officiellement annoncée en mars 1986, dans la zone très populaire de Dolapdere, objet depuis deux ans d'une spéculation profitant aux mieux informés. A la Chambre des architectes d'Istamboul, on craint que le phénomène ne se répète autour de l'axe dont M. Dalan prévoit l'élargissement, celui de Tarlabachi, calvaire des automobilistes, à mi-pente entre le futur quartier des gratte-ciel, et Istiklal, l'avenue de l'Indépendance, ancienne grand-rue de Pera, aujourd'hui restaurée et bientôt piétonnière, grande artère du commerce le jour, de la promenade masculine la nuit.

Le quartier a été abandonné par les Levantins et les dernières façades Art nouveau, les stucs vivent mal le voisinage des nouveaux venus anatoliens. « Si on élargit Tarlabachi, ce sera comme une explosion nucléaire, par contamination tout le quartier disparaîtra », selon un architecte.

Les initiatives des architectes, comme l'exposition en plein air de leurs contre-projets, les interventions internationales, le classement de l'ensemble du quartier comme site historique par une commission formée des plus hautes autorités turques de l'architecture, et qu'on voudrait dessaisir de ses compétences, n'ont pas arrêté le zèle du maire : tout en rappelant que les destructions prévues ne concernent que soixante-quatorze immeubles « sur trois mille constructions levantines, vieilles d'un siècle et demi dans une ville de deux mille cinq cents ans », il s'est déclaré prêt à répondre devant la loi des destructions déjà effectuées.

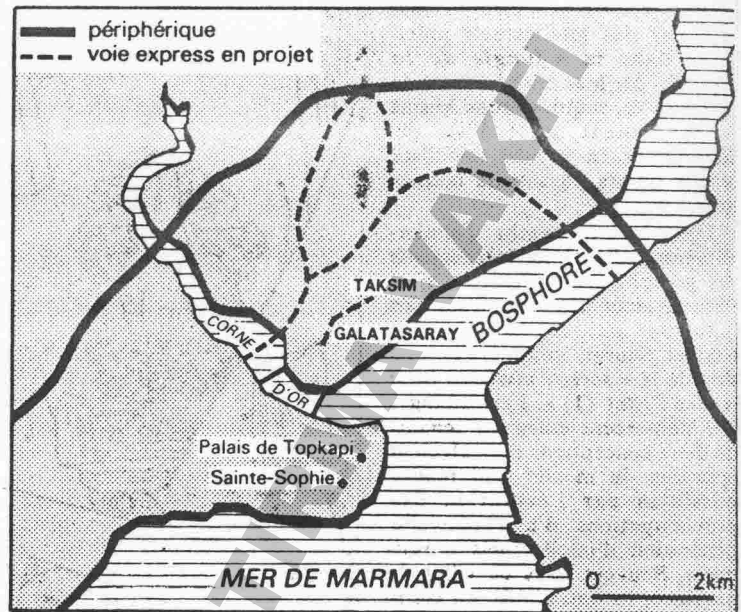
« Ce quartier est le symbole d'une période de notre histoire difficile à comprendre, celle de la désintégration de l'Empire : a fortiori faut-il en garder les souvenirs, en développant la conscience de la préservation dans la population. » Cette suggestion d'Attila Dorsay, critique de cinéma, connaît un début de réalisation avec la coopérative pour le développement du tourisme qui regroupe autour d'un projet alternatif des habitants du quartier menacé. Opérettes, recueils de poèmes et de documents sur l'Istanbul qui se survit dans un décor ou des souvenirs, celui des tavernes, de la pâtisserie Markiz et des matinées littéraires des années 50, expriment un intérêt accru pour la ville et son passé ; celui-ci se prolonge dans les restaurations opérées par des particuliers ou les recherches de Sedat Hakki Eldem, lauréat du prix d'architecture de l'Aga-Khan.

Celik Gulersoy, président du Touring-Club de Turquie, consacre depuis quelques années les revenus des carnets de passages en douane à la réfection des pavillons des derniers sultans et vient d'ouvrir, à côté de Sainte-Sophie, une bibliothèque consacrée à Istanbul. Elitisme ? Non, à en juger d'après les cartes de visiteurs ou la participation des habitants du quartier de Kariyé à la rénovation de leurs maisons, même si la démarche est encore loin d'instaurer la prise en charge par des organisations populaires des questions urbaines, lieux traditionnels du jeu des clientèles.

## Deux conceptions occidentales

Pour Ayché Oncu, sociologue, la ville dont « 60 % des habitants ne sont pas concernés par une vision de l'Istanbul historique qui n'exprime pas leur histoire » reste l'enjeu de deux conceptions occidentales : « Pour les uns, l'intelligentsia ultra-occidentalisée, elle est la ville des peintres orientalistes, mystique et pittoresque, dont on ne veut pas voir la misère ; pour les autres, elle doit, entre autres, pour attirer les touristes qui lui sont économiquement nécessaires, devenir une ville propre, ordonnée, sur le modèle occidental. » Les Levantins ne sont plus là et, dans l'affaire, c'est la culture de ceux qui les ont remplacés qui est en cause. A vouloir faire trop beau, trop propre, en « crevant cet abcès au cœur de la ville » qu'est, pour M. Dalan, le quartier des petits hôtels pour migrants d'un ou plusieurs soirs, des coiffeurs ouverts toute la nuit, des restaurants populaires et des cabarets, le rénovateur d'Istanbul inspire à l'hebdomadaire *Nokta* la vision futuriste, froide et triste de boulevards engazonnés en leur milieu, qu'empruntent au volant de leurs Mercedes les nouveaux bourgeois ruraux de la ville, « ces habitants de dixième classe d'une métropole de cinquième ordre, laide et sans histoire, qui vont vers le vingt et unième siècle, s'imaginent qu'ils y sont. »

MICHEL FARRÈRE.



## Le Haussmann stambouliote

**S**UPERMAN volant par-dessus les minarets, souriant, le poing de l'action lancé en avant, pour le bien des citadins, contre les plaies de la croissance sauvage et l'incurie bureaucratique : la couverture de l'hebdomadaire *Nokta*, peu suspect de complaisance envers le pouvoir, reproduit l'image qu'ont de Bedrettine Dalan, « l'homme le plus populaire de Turquie », ceux qui n'ont pas été lésés directement par son action. Pour les autres, il est « celui qui mène à son terme le travail entamé », même si c'est au prix d'infractions à des dispositions juridiques dénoncées comme « inadaptées ».

L'énergie au travail que reconnaissent — et redoutent — ses adversaires, c'est celle de l'écolier boursier anatolien qui décroche son diplôme de l'université technique d'Istanbul et, après avoir travaillé dans le privé, parvient, comme d'autres, au sommet politique de cette « République des ingénieurs » qu'est la Turquie de Turgut Ozal. M. Dalan fut, avec le chef du gouvernement, l'un des fondateurs de la formation au pouvoir, le Parti de la Mère patrie.

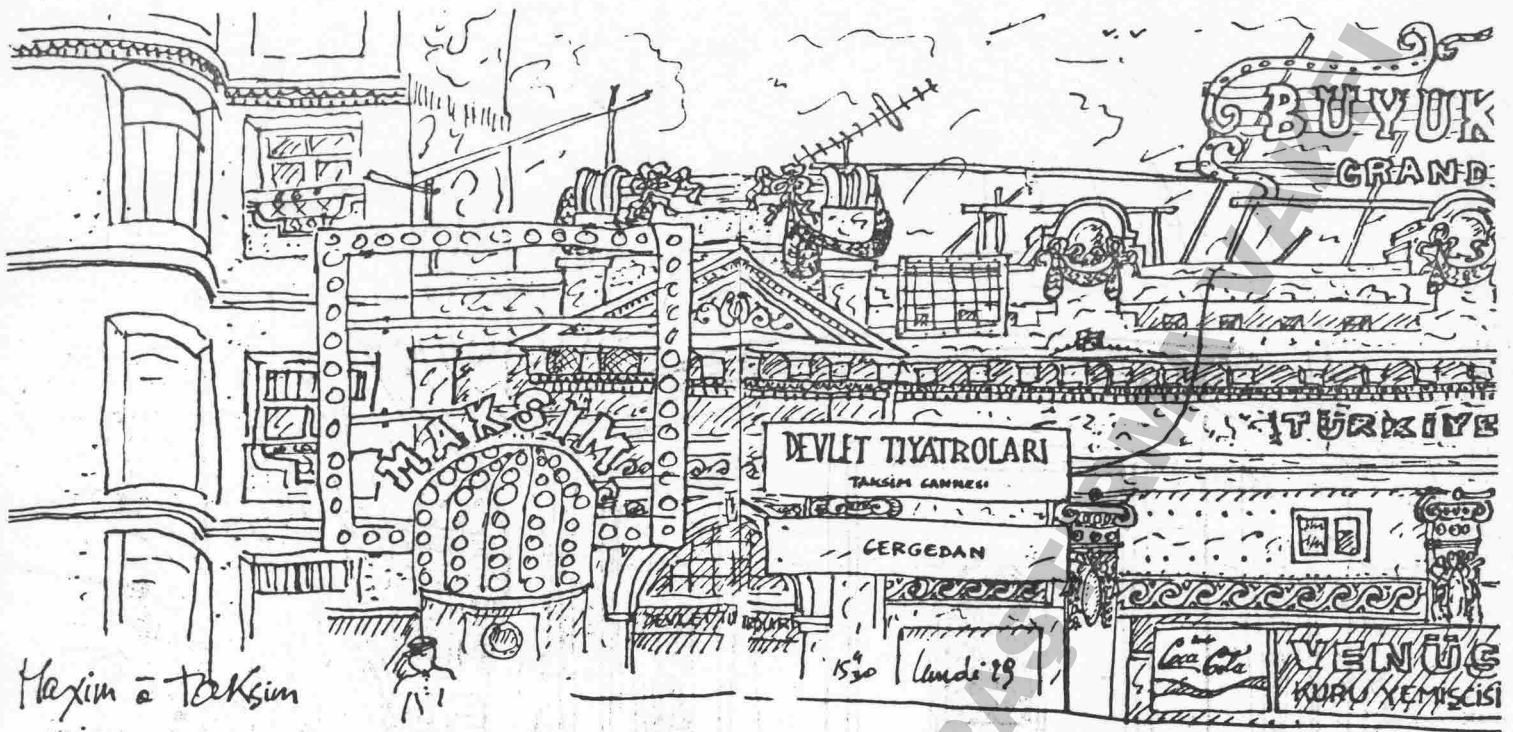
« Je ne veux pas que l'on se souvienne de moi comme l'homme de la Corne d'Or, mais comme l'homme d'Istanbul. » Déméure nécessaire du projet rénovateur, « Bedri » a la vision des grands modernisateurs : Haussmann ou, dans une situa-

tion plus comparable, Ali-Pacha Moubarak, « l'architecte iconoclaste » ouvrant, au prix d'innombrables dommages artistiques, Le Caire du dix-neuvième siècle à la circulation.

M. Dalan met sur le compte de la nouveauté des institutions municipales d'Istanbul certaines des « erreurs » qui ont été commises. Sans « partager le point de vue tendant à préserver des bâtiments historiques qui sont un obstacle au développement », il se défend d'établir une différence entre les cultures héritées de l'histoire d'Istanbul dont les restes sont devenus « le bien de ses habitants » : « Sinon nous n'aurions pas entamé la restauration des murs byzantins. »

M. Dalan a toujours déclaré, depuis son élection à la mairie, qu'il n'avait aucune ambition politique autre que de servir la ville qui l'a élu. Présenté récemment par la presse turque comme un « libéral », M. Dalan définit ainsi son libéralisme : « C'est avant tout la démocratie, le respect du point de vue de l'autre ; en économie, c'est limiter l'intervention de l'Etat sans négliger son rôle social. C'est tenir compte du fait que la population en Turquie est musulmane à 99 %, tout en respectant la séparation nécessaire de l'Etat et de la religion, l'un des principes fondamentaux d'Ataturk. »

M. F.



Place Taksim à Istamboul. Dessin de Claude Lagoutte

## TURCOLOGIE

De la récente et abondante floraison d'ouvrages en français sur la Turquie, nous extrayons les dernières publications de la nouvelle maison d'édition polyglote d'Istamboul, Isis, animée par un jeune écrivain, Sinan Kunalalp.

— Ouvrage collectif sous la direction d'Hâmit Batu et Jean-Louis Bacqué-Grammont : *l'Empire ottoman, la République de Turquie et la France*, 700 pages.

— Bernard Lory, *le Sort de l'héritage ottoman en Bulgarie*. 250 p.

— Avram Galante, *Histoire des juifs de Turquie*, 9 tomes reliés (2 500 FF + port).

— Gérard Groc et Ibrahim Caglar, *la Presse francophone de Turquie de 1795 à nos jours*. 260 p.

— Claude Cahen, *la Turquie pré-ottomane* (sous presse).

Chez les éditeurs français qui manifestent un intérêt grandissant pour la turcologie, on signalera notamment :

— Jean-Paul Roux, *Histoire des turcs*, 389 p., Fayard.

André Clot, *Soliman le Magnifique*, 469 p. Fayard.

— Paul Dumont, *Mustapha Kémal*, 221 p., Ed. Complexe (Bruxelles).

— Lesley Branch, *Pierre Loti*, 318 p., Seghers (traduit de l'anglais par Jean Lambert).

— Cengiz Aktar, *l'Occidentalisation de la Turquie*, 192 p., L'Harmattan.

— Mahmout Makal, *Un village anatolien*, 312 p., Plon (traduit du turc par O. Ceyrac et G. Dino).

— Ahmet Insel, *la Turquie entre l'ordre et le développement*, 243 p., L'Harmattan.

— Rita Kastoryano, *Etre Turc en France*, 208 p., CIEMI-L'Harmattan.

Ouvrage collectif sous la direction d'Altan Gokalp, *La Turquie en transition. Disparités. Identités. Pouvoirs*, 227 p., Maisonneuve et Larose.

Ouvrage collectif sous la direction de Gérard Dedeyan, *Histoire des Arméniens*, 700 p., Privat (Toulouse).

— Revue *les Temps modernes*, numéro spécial sur la Turquie : « Du

réformisme autoritaire au libéralisme musclé », juillet-août 1984, 482 p.

— Revue *Europe*, numéro spécial sur la littérature de Turquie, novembre-décembre 1983, 238 p.

A Ankara paraît depuis cette année un supplément francophone hebdomadaire de quatre pages du quotidien *Turkish Daily News*; baptisé *l'Orient-Express*, il veut être un lien entre la culture française et l'élite intellectuelle turque issue souvent de la dizaine de lycées franco-turcs fonctionnant dans le pays, notamment à Istamboul

Une partie de cette élite a décidé de renforcer encore ce lien en lançant, en principe début 1987, avec le soutien de la Chambre de commerce turco-française, une revue de haut niveau, *l'Echo du Bosphore*, que publieront les Editions Isis.

J.-P.P. H.

★ Ed. Isis, Kuyumcu Irfan Sokak 22/2, Nichantachi, 80220-Istamboul.

★ *L'Orient-Express*, Tunus Caddesi, 49/7, Kavaklıdere, Ankara.



## DEUX POINTS DE VUE

**La nouvelle ère des tulipes**

par Nur Vergin (\*)

**C'**EST le retour de la tulipe. De cette tulipe qui fut le symbole d'Istanbul et marqua une époque de l'histoire ottomane (1). Voilà qu'elle revient à sa mère patrie par le geste gracieux du gouvernement hollandais voulant consacrer les efforts accomplis par la nouvelle municipalité.

Istanbul se forge une nouvelle identité, et la ville, devenue turque depuis plus d'un demi-millénaire, assiste à la plus grande transformation de son histoire. Elle est le théâtre de gigantesques travaux qui, bouleversant son écologie, devront la propulser vers le vingt et unième siècle. Voilà qu'on creuse, qu'on reconstruit, qu'on restaure, qu'on démolit et qu'on rebâtit. Les taudis, les ateliers insalubres ont été rasés par les excavatrices du nouveau maire pour laisser la place à des espaces verts. On veut enrayer la pollution des eaux, rendre la mer à elle-même et au peuple d'Istanbul, qui pourra s'y baigner.

La ville pourra alors donner l'hospitalité aux visiteurs étrangers dans les nouveaux hôtels cinq étoiles que l'on érige sur le Bosphore ou sur l'une des collines surplombant la cité. Istanbul, dans son ambition de rénovation, veut redevenir le centre commercial international rayonnant qu'elle fut dans le passé. Elle se définit une nouvelle vocation qui aura des répercussions sur le plan sociologique, entraînera un nouvel agencement des catégories sociales, un déplacement des populations au sein même de la ville et laisse présager un chambardement de la stratification actuelle.

Mais les Stambouliotes se veulent fiers de leur ville. Ils désirent qu'elle retrouve sa splendeur passée et sa beauté naturelle, et 87 % d'entre eux appuient avec enthousiasme les projets de M. Dalan.

Certains de ces projets ne se réalisent pas sans bavures. Il faut parfois choisir entre les exigences de la modernité et la sau-

vegarde du tissu historique urbain. Certains îlots du dix-neuvième siècle levantin tombent d'ailleurs en décrépitude et, hantés par des squatteurs de fortune, devront disparaître pour céder la place à des voies express dans le cœur de la ville, afin de décongestionner l'un des centres les plus embouteillés du monde.

Ici comme ailleurs, les nécessités pratiques devront l'emporter sur les nostalgies et les sensibilités. Celles-ci pourront peut-être se reporter sur les jardins publics que fleuriront bientôt des milliers de tulipes. S'agira-t-il d'une nouvelle « ère des tulipes » que s'approprieront cette fois-ci non pas une poignée de privilégiés ottomans, mais des millions de Stambouliotes, leurs visiteurs anatoliens ainsi que les amis de tous horizons ?

(\*) Sociologue.

(1) L'« ère des tulipes » (1718-1730) fut celle du début de l'occidentalisation de la classe dirigeante ottomane.

**Au mépris du droit**

par Ali Sirimen (\*)

**C**HAQUE matin, je livre une dure bataille contre les encombrements pour parvenir à mon bureau. Je ne résiste pas cependant au détour par la Corne d'or, et chaque jour, progressivement, l'enchantement du panorama cède à l'amertume lorsque je pense aux irrégularités commises par la mairie pour le réaménagement de ce site.

Ce qui s'est passé au Han (1) d'Izmir endommagé « par mégarde » par les bulldozers, puis déclaré en danger d'écroulement par les autorités et finalement démoli, a occupé pendant des jours la une des journaux : tout « menacé d'écroulement » qu'il était, il a tenu sept heures face aux bulldozers. Une des astuces de M. Dalan a consisté à déclarer les zones sujettes à l'expropriation comme espaces verts, ce qui lui permettait de ne verser qu'un dédommagement minime aux propriétaires. Evidemment il y a le recours possi-

ble aux tribunaux ; mais que vaudrait l'indemnisation obtenue à l'issue de plusieurs années de procès dans un pays où le taux d'inflation est de l'ordre de 40 à 50 % par an ?

L'aménagement de la Corne d'or n'est pas le seul exemple de l'indifférence manifestée par le maire, M. Dalan, envers les procédures légales. Peu soucieux des lois, M. Dalan a déclaré au journal *Cumhuriyet*, qui critiquait l'illégalité de la démolition du quartier historique de Tarlabachi, qu'il allait « poursuivre la démolition sans tenir compte des interdictions légales ». Cette mentalité nous ramène au temps passé, où les règlements à observer par les services publics n'étaient pas strictement définis par les lois. Or le fait de doter les administrations locales des compétences et moyens nécessaires a été un pas vers la décentralisation et dans la démocratisation du régime.

Jusqu'en 1980, dépourvus de tous moyens propres, les maires d'Istanbul faisaient la navette entre Ankara et leur ville pour obtenir des subsides du gouvernement. Il en était de même pour toutes les mairies. La réforme de l'administration locale a pour la première fois donné aux habitants des agglomérations le moyen de peser sur le destin de leur ville. On se serait donc attendu de la part de M. Dalan, premier maire d'Istanbul doté de pouvoirs réels, à plus de respect du droit. Ce peu de souci pour la loi se retrouve d'ailleurs dans l'acharnement qu'il met à vendre les collines du Bosphore aux cheiks arabes, alors qu'il devrait pourtant savoir que la Cour constitutionnelle s'appête à interdire ces ventes.

Malgré tout cela, je ne peux m'empêcher d'adorer la Corne d'or « réaménagée » par Dalan !

(\*) Journaliste.

(1) Marché.

# LES INTELLECTUELS ET LA SOCIÉTÉ: QUELLES RETROUVAILLES ?

**«H**IER soir? On s'est réunis entre amis et on a sauvé la nation! » La caricature évoque la tradition qui domine encore les rapports des intellectuels turcs à l'État et à la société. Le terme turc *aydın*, «l'éclairé», oppose deux types de détenteurs du savoir dans la société ottomane : au monopole du plus ancien, le *alem*, le savant en religion, succède au dix-neuvième siècle l'hégémonie de l'homme des lumières, qui, comme les réformateurs du Tanzimat ou du mouvement des Jeunes Turcs, met sa connaissance des sciences occidentales au service de l'État moderne. Cette image de l'intellectuel «normateur» de la vie sociale a pris un rude coup dans la tourmente des années 70.

Durement frappés par le coup d'État militaire de 1980 et par la création du Conseil de l'enseignement supérieur (le *Yök*) qui a causé le départ de l'Université de milliers d'enseignants, les intellectuels ont été les premiers à réagir, et non sans prendre de risques, pour demander, en 1984, le rétablissement de la démocratie. Dans une pétition, 1 300 d'entre eux s'inquiétaient en particulier de la volonté d'empêcher la nation de s'exprimer de manière organisée, qui est, selon le juriste Bulent Töner, le but avoué de la Constitution de 1982. Si la pétition n'a été signée que par des gens dits «de gauche», elle annonçait le mouvement plus large qui s'est développé depuis et qui, politiquement, s'écarte des extrêmes.

Une sociologue, Nur Vergin, explique pourquoi elle a voté en 1983 pour le parti aujourd'hui au pouvoir, celui de la Mère patrie : «Son mot d'ordre était alors : «l'État pour la société et non la société pour l'État». Pour la première fois un intellectuel pouvait voter, sans craindre l'opprobre, pour un parti qui n'était pas de gauche, un parti conservateur moderne.»

La société turque a affirmé ses choix politiques à plusieurs

reprises depuis 1980, malgré la dissolution des partis traditionnels et des syndicats. Cette affirmation a révélé une force de résistance que, en tout cas à gauche, on ne soupçonnait pas, et qui, sous le label hégélien de «société civile», est aujourd'hui au cœur du débat intellectuel en Turquie.

«Il ne s'agit pas de l'opposition civils-militaires», explique Mustafa Kemal Agaoglu, directeur de l'association culturelle *Bilsak*. «Dans notre tradition historique, à la différence de ce qui s'est passé en Occident, l'État n'a pas laissé de place à l'organisation de liens volontaires entre les individus, empêchant l'apparition en face de lui d'une société civile, dont nous voulons encourager la formation.»

## Les associations culturelles

L'association *Bilsak* s'attache à donner la parole à tous les points de vue : en décembre, deux séminaires, dont un sur les droits de l'homme; un débat animé par les radicaux, écologistes, homosexuels, athées, antimilitaristes et féministes, une conférence sur les rapports entre réformistes religieux et sécularistes au dix-neuvième siècle. *Bilsak* même est une illustration des formes d'association que ses membres voudraient développer : son capital de départ est constitué par cent soixante-dix intellectuels cotisant 1 400 francs chacun; le reste vient des recettes du bar et du restaurant qui ont été ouverts au siège de l'association, dans le centre d'Istanbul. Le modèle a fait école et, depuis, nombre d'intellectuels, souvent interdits de parole sur les ondes ou dans les universités, se sont regroupés dans des sociétés dont ils sont les actionnaires, sans dividendes, comme celle fondée à l'initiative de l'écrivain Aziz Nesin.

Deux magazines à grand tirage se rattachent au courant «société civile» par la diversité des thèmes traités, souvent avec audace : la

torture et la montée de l'islam, mais aussi les asiles de fous, les maisons closes, l'adultère, autant de terrains où est prise la défense du droit des personnes contre les ingérences de l'État.

Cette adhésion aux vertus de la société civile n'est pas partagée par tous les intellectuels, dont certains voient dans la montée des pratiques islamiques une menace concertée contre l'héritage modernisateur d'Ataturk. Expression caricaturale de cette attitude, l'attaque lancée par un marxiste contre de jeunes écrivains qui ont réintroduit dans la littérature un fantastique qu'il qualifiait d'«obscurantiste», s'est attiré une réponse au titre évocateur : «le despotisme des intellectuels».

La déception de la génération des années 40, la plus touchée par un rigorisme républicain qui n'offrait que les mornes attraits d'une modernité sans racines, s'est exprimée en littérature dès les années 70. L'échec de la recherche d'une solution par l'action révolutionnaire a remis au premier plan les questions culturelles. Pour Nazli Ilıcak, éditorialiste au journal de droite *Tercüman*, ce besoin de retour aux sources concerne seulement les militants de gauche, «parce que la droite ne s'est jamais coupée des valeurs culturelles du peuple.»

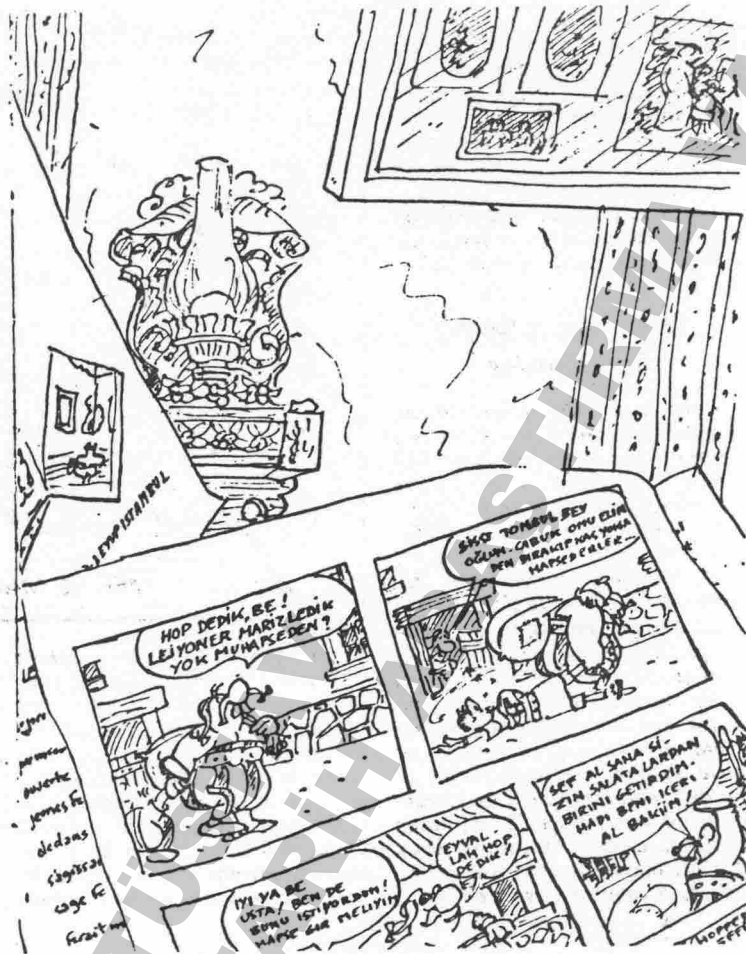
«Marxiste et athée», l'écrivain Attila İlhan dénonce depuis longtemps l'abâtardissement imposé par l'intelligentsia républicaine, qui, «au nom de l'universalité de la culture occidentale», a refusé à la société turque la possibilité de développer ses propres valeurs, susceptibles d'«évoluer dans le sens du progrès et du rationalisme».

Deux encyclopédies de très haut niveau ont donné la parole à des points de vue différents sur deux périodes de l'histoire récente, les Tanzimats (réforme du dix-neuvième siècle) et la République, pour la première fois présentés en termes de continuité, et une revue grand public explore avec rigueur le passé de la société. Ces publications sont dues à la

maison d'édition İletişim, animée par des intellectuels précipités dans la « jungle de la société » par leur mise à l'écart de l'Université, et qui, comme Murat Belge, tentent aujourd'hui de débarrasser la pensée socialiste turque de ses pesanteurs normatives.

Dans leur démarche d'aggiornamento culturel, les intellectuels de gauche rencontrent vite l'islam, dont les manifestations militantes ont été décrites par Michel Seurat, comme l'expression de la « société civile en lutte contre l'Etat (1) ». Les échanges qui s'amorcent entre les tenants de deux conceptions radicalement opposées du monde sont rendus possibles par l'évolution des préoccupations d'une nouvelle génération d'intellectuels musulmans. Souvent issus de villes de province, ils ont acquis, au cours d'un parcours universitaire différent des cursus de prestige, une connaissance approfondie de la pensée européenne, dont ils ont lu en turc les principaux auteurs : Popper, Wittgenstein, Levi-Strauss... La plus prestigieuse des revues dans lesquelles ils s'expriment, *İlini va Salat* (Art et connaissance) appelle, selon le professeur Cherif Mardin, « à une recherche dépassionnée pour acquérir la force que les nations occidentales ont tirée de la recherche scientifique ». A la différence des réformateurs musulmans du dix-neuvième siècle, ces intellectuels refusent la possibilité pour les sociétés musulmanes d'adopter telle quelle la science positive, sans exclure toutefois l'existence d'un noyau de connaissances communes.

Pour le poète İsmet Özal, revenu du cartésianisme en même temps que du marxisme, « dans une autre conception du monde peut naître une autre science répondant à d'autres demandes, d'autres amours, d'autres peurs ». Dans la librairie où il signe ses livres, la biographie de Malcolm X voisine avec les œuvres des penseurs de l'islam du Pakistan au Maghreb, sans oublier le Français converti à l'islam, Roger Garaudy. Un jeune



Dessin de Claude Lagoutte

homme, un de ces diplômés qui, faute de moyens, doivent « récupérer les journaux laissés sur les bancs », s'étonne que l'auteur n'explique pas clairement « comment construire la société islamique » évoquée dans ses écrits. Une sincère conviction dans la réponse : « Il faut être musulman soi-même avant de songer à fonder une société islamique ; la morale ne se régit pas par décret. »

Cet appel, fréquent dans l'islam turc contemporain, à une réalisation individuelle de soi tranche par sa nouveauté sur une tradition culturelle dominée par l'appartenance au groupe. La Turquie se distingue d'autres pays de tradition islamique par la

pérennité d'un véritable Etat, depuis les débuts de l'Empire ottoman. De manière accélérée sous la République, l'existence de cet Etat a rendu possible entre les individus et les groupes l'organisation de rapports sinon indépendants de lui, du moins partiellement dégagés des solidarités naturelles. C'est cette particularité qui donne corps aux espoirs des intellectuels pour la formation, à terme, d'une véritable société civile qui ne serait pas, ici, la mobilisation contre l'Etat de ces solidarités naturelles au nom d'un islam réduit à sa dimension politique.

MICHEL FARRÈRE.

(1) *Esprit*, juin 1986.

TÜRKİ

# UNE ÉCONOMIE ENCORE BROUILLONNE MAIS DYNAMIQUE

**L**E vent libéral qui souffle sur la Turquie depuis cinq ans permet à ce pays-charnière de mieux s'insérer sur la scène économique internationale. Oublié le temps du repli frileux des années 60 et 70 : l'ouverture des frontières aux biens et aux capitaux, l'émergence de jeunes techniciens souvent formés dans les universités occidentales les plus cotées, la volonté d'un premier ministre, M. Turgut Ozal, rompu aux règles du jeu des puissances occidentales, ont projeté le pays dans une ère d'industrialisation encore souvent brouillonne mais à l'origine d'une forte croissance : près de 5 % en moyenne annuelle depuis 1980, sans doute 7 % cette année.

Cette évolution explique largement le jugement flatteur porté sur la gestion économique d'Ankara par les organisations multilatérales ou le consortium d'aide à la Turquie créé au sein de l'OCDE (1). Elle est à l'origine d'un regain d'intérêt des investisseurs étrangers tentés par ce qui est devenu, selon l'un d'eux, « le seul marché fiable de la région depuis l'écroulement du Liban et la guerre irako-iranienne ».

Aussi incontestables soient les progrès réalisés, le chemin à parcourir s'annonce pourtant rude encore compte tenu d'une forte croissance démographique (2,4 %). Avec un revenu annuel par tête d'à peine plus de 1 000 dollars, la Turquie reste le pays le plus démuné de l'OCDE, loin derrière le plus pauvre des Etats membres de la CEE, le Portugal (2 000 dollars).

Or « la vigueur de la croissance reste fragile », souligne un expert international. Sans être alarmante, la situation turque, rendue vulnérable par une dette de près de 28 milliards de dollars, s'est trouvée cette année affaiblie : à l'intérieur par une inflation qui refuse de désarmer, à l'extérieur par un amincissement des débouchés traditionnels au Proche-Orient mais aussi des recettes sur lesquelles le gouvernement comptait pour réduire le déficit de la balance des paiements courants.

Certains de ces revers échappent au contrôle d'Ankara. Si la baisse de la facture pétrolière a permis au pays d'économiser environ 1,3 milliard de dollars

au cours des dix premiers mois de l'année, cette « manne » n'a pas suffi à compenser la baisse des exportations vers les voisins producteurs de pétrole. Le problème est particulièrement délicat avec l'Iran et l'Irak qui, depuis deux ans, continuent d'absorber le quart des ventes turques à l'étranger. Les difficultés financières de ces deux pays en guerre depuis six ans se répercutent inéluctablement sur Ankara.

Report de crédits en faveur de Bagdad, troc de plus en plus difficile à mettre en œuvre avec Téhéran, le temps du recentrage commercial sonne à un mauvais moment pour les Turcs. Jouer délibérément la carte de la CEE, de l'OCDE en général, voire de l'Asie, tient du simple bon sens. « Lorsque 20 % de vos exportations dépendent du textile, l'un des secteurs les plus soumis aux tentations protectionnistes des pays industriels, l'issue est moins évidente qu'il y paraît », souligne un industriel européen.

Confrontés à une quasi-stagnation de leurs ventes à l'étranger au moment même où leurs besoins d'industrialisation les amène à importer largement des biens d'équipement occidentaux rendus plus coûteux par la dévaluation de la livre turque, au printemps 1986, les dirigeants d'Ankara ont eu deux autres mauvaises surprises cette année : les transferts des émigrés dont ils attendaient 1,9 milliard de dollars de recettes en 1986 ne tiennent pas leurs promesses ; quant au tourisme, il a pâti de l'« effet Tchernobyl » (l'Ukraine n'est pas très loin) et surtout d'un dérapage des prix, bloqué trop tardivement par le gouvernement pour éviter une déception. Au total, le déficit de la balance des paiements courants devrait nettement franchir en 1986 le cap des 2,9 milliards envisagés par les autorités il y a six mois.

Les créanciers d'Ankara eux-mêmes refusent de dramatiser la situation.

## Rubis sur l'ongle

L'Occident n'a jamais boudé ses crédits à un pays qui a, de tout temps, refusé l'idée d'un

défaut de paiement. « La Turquie a traversé des passes difficiles. On a abouti à un rééchelonnement de dette à la fin des années 70, mais l'idée d'un moratoire n'a jamais été envisagée aux pires moments », souligne un banquier. Ce rééchelonnement et l'accroissement de l'endettement à court terme portent les échéances annuelles à des niveaux impressionnants : 4 milliards de dollars cette année, 4,75 milliards en 1987.

Mais nul ne met en doute la « fiabilité d'un pays qui paie rubis sur l'ongle ». Et, bon an mal an, l'option libérale du gouvernement et la position stratégique du pays lui assurent quelque 3,5 milliards de dollars de crédits, dont la moitié à long terme.

Malgré ce soutien financier international, l'équipe Ozal dispose d'une marge de manœuvre limitée par une dette qui absorbera jusqu'à la fin de la décennie près du tiers des recettes à l'exportation. Aussi l'idée de faire financer des projets jugés essentiels par des investisseurs étrangers sous une forme connue de longue date mais affinée pour les besoins de la cause, les BOT (build operate transfert ou, si l'on préfère, « construire, gérer, transférer »), a fait son chemin. Il s'agit d'un système permettant à des industriels de bénéficier d'une concession de vingt à vingt-cinq ans du gouvernement pour la construction d'une autoroute, d'une centrale thermique, voire pour la mise en place d'une industrie d'armement. Les candidats sont assurés de se rembourser sur l'exploitation de l'opération mais s'engagent à la transférer au gouvernement turc en fin de concession.

Pour les investisseurs étrangers, ce type de projets, allant de la construction d'un tunnel sous le Bosphore par Bouygues à celle de centrales thermiques intéressantes Alstom, permet de prendre pied sur un marché dont le potentiel est d'importance. Pour les dirigeants turcs, il s'agit d'assurer un financement n'entraînant aucun alourdissement de la dette.

Volontaires, imaginatifs, les dirigeants turcs n'ont certes pas trouvé la panacée. A quelques grands groupes près, tels Sabanci ou KOC, le tissu industriel turc reste encore largement

archaïque. L'afflux incessant de demandeurs d'emploi venus des campagnes aggrave un chômage évalué à quelque 20 %. L'inflation, qui risqué de tourner autour de 40 % en 1986, alors que l'objectif était de la ramener à 25 %, accentue les inégalités. Mais si les économistes dénoncent le dérapage du déficit des finances publiques, si les industriels turcs stigmatisent une politique de crédit qui les contraint à emprunter à des taux exorbitants, si les syndicats s'indignent des retombées d'un libéralisme brutal, ce pays offre à ses partenaires étrangers un débouché dont le dynamisme n'a apparemment pas fini de surprendre.

La France a repris tardivement le train en marche et ne représente encore que 1,8 % des investissements étrangers. Elle ne compte que pour 2,7 % dans les exportations et 4,5 % dans les importations de la Turquie, loin derrière l'Allemagne fédérale, les Etats-Unis, mais aussi la Grande-Bretagne et l'Italie. Pourtant, il existe aujourd'hui « plus qu'un frémissement » en faveur d'un pays considéré à Paris et à Bruxelles comme « un bon risque » doublé d'« un bon choix » stratégique dans le cadre de la politique méditerranéenne de la Communauté européenne.

FRANÇOISE CROUGNEAU.

(1) Organisation de coopération et de développement économique, réunissant vingt-quatre pays dont la Turquie.

# QUAND LA SOLIDARITÉ FAMILIALE REMPLACE LA SÉCURITÉ SOCIALE

**L**ES statistiques officielles sont éloquentes : au cours de l'épopée libérale de ces dernières années, le pouvoir d'achat des fonctionnaires turcs s'est réduit de 17 %, celui des ouvriers du secteur public de 12 %, et celui des ouvriers du secteur privé n'a augmenté que de 2 %. Selon les chiffres du Plan, les revenus journaliers nets d'un ouvrier turc, qui étaient de 9,2 dollars en 1979, sont descendus, en 1986, à 5,3 dollars, ceux d'un fonctionnaire passant de 9,6 dollars à 4,7 durant la même période. D'où la grogne chez eux comme chez les cultivateurs, gros perdants eux aussi du monétarisme cher au gouvernement Ozal. Il y a six ans, on achetait 100 litres de mazout contre 179 kilos de blé, il faut en produire 300 kilos aujourd'hui pour que le tracteur marche à la même cadence...

Conséquence de la restructuration inévitable de l'économie turque ? L'évolution, durant les

vingt dernières années, de la distribution du revenu national est en tout cas alarmante pour les couches défavorisées. La part des agriculteurs a décliné, comme celle des salariés (23,8 % en 1980, 17,5 % en 1985), les principaux bénéficiaires étant les « capitalistes », notion qui englobe des rentiers et les grands du commerce et de l'industrie.

Tandis que les masses continuent de se serrer la ceinture, la « nouvelle classe » d'entrepreneurs, modestes ou non, se défend beaucoup mieux face à l'inflation chronique, voire s'enrichit chaque jour. Ils dînent dans des restaurants luxueux, habitent des 400 mètres carrés surplombant le Bosphore et laissent des pourboires correspondant au SMIC d'un ouvrier. Mais pas tous et pas toujours : la presse turque est pleine des déboires de ces « milliardaires » qui font banqueroute à la même vitesse qu'ils avaient fait fortune.

Le gouvernement paraît, d'autre part, incapable de combattre efficacement ce qu'on dénonce comme « l'économie des accapareurs » : constitution de monopoles, détournements de crédits, exportateurs fictifs ou promoteurs douteux...

Les banques désespèrent de recouvrer quelque 3 000 milliards de livres turques de crédits (26 milliards de francs) ; le montant global des saisies à l'encontre d'entreprises en mal de liquidités se chiffre aujourd'hui à 184 milliards de livres.

Les syndicats, dont l'activité a été sévèrement restreinte, expriment leur mécontentement. Le syndicalisme agricole est inexistant et les fonctionnaires restent privés de tout droit syndical.

Et puis, il y a ce mal endémique du chômage, le nombre des chômeurs est passé de 1 300 000 en 1979 à 2 500 000 aujourd'hui. Ce chiffre ne recouvre que les chômeurs déclarés et n'englobe

pas les quelque 500 000 chômeurs latents dans les campagnes.

La sécurité sociale ne profite qu'à une minorité de salariés et l'assurance-chômage n'existe pas. Chaque année, plus de 1 million de Turcs naissent, et il faudrait créer 400 000 nouveaux emplois.

Mais, la vraie sécurité sociale, c'est la famille turque et la solidarité entre les clans ou les compatriotes de la même bourgade, même dans les grandes villes. La solidarité familiale et la générosité pallient encore les déboires économiques et sociaux, et cela contribue sans doute à désamorcer les conflits que devrait engendrer la situation.

Les Européens, individualistes et se basant uniquement sur les chiffres, négligent souvent de prendre en considération cet aspect de la société turque.

ARTUN UNSAL.

TÜRKIYE SOSYALİSTİK İŞÇİLER PARTİSİ

## A TRAVERS L'ANATOLIE

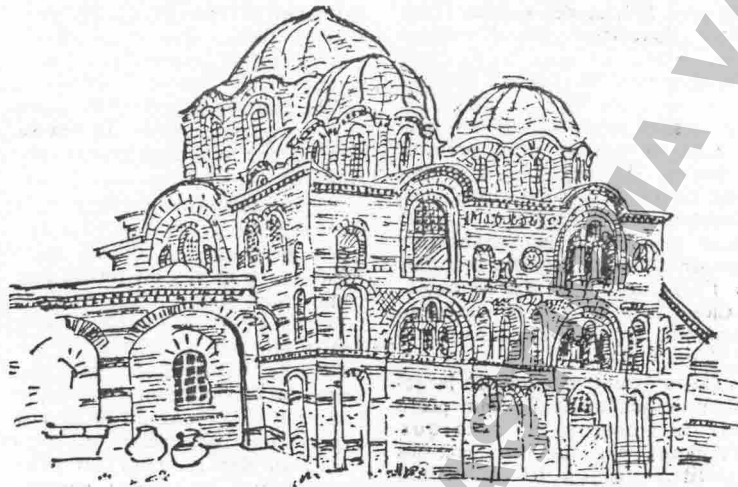
## ALATURKA, ALAFRANGA...

**G**RAVE conflit idéologique au départ d'un bus dans une *otogar* anatolienne. Un vieil homme enturbanné refuse de s'asseoir à l'unique place libre : à côté d'une femme, non voilée qui plus est. Pour parler, intervention du chauffeur : rien ne parvient à ébranler le *hadji* (fidèle qui a effectué le pèlerinage de La Mecque). En digne fille d'Atatürk, la passagère, elle, n'entend aucunement céder le pas devant la religion. Un voyageur inspiré propose ses bons offices et le débat est finalement tranché par un échange de sièges. Soulagement : une fois de plus, la querelle sur la place de l'islam, religion nationale, dans cet Etat officiellement laïc qu'est la Turquie, a été résolue à l'amiable...

Orient ? Occident ? Le visiteur se perd à chercher des repères définitifs comme s'égarait souvent, à leur arrivée à Istanbul, les touristes effarés de ne plus s'y retrouver entre rive européenne et asiatique de la ville, entre Bosphore et Corne-d'Or, entre mer Noire et mer de Marmara.

Les Turcs eux-mêmes n'ont pas tranché. Dans les cafés, les narghilés côtoient les magnétoscopes. Sur les routes, les ânes bibliques de Cappadoce doivent céder le passage aux Mercedes des *almandji*, ces travailleurs immigrés de retour au pays. Dans les « habitats spontanés » qui dévorent les collines d'Istanbul ou d'Ankara, l'eau n'est pas toujours courante, contrairement à la télévision. Entre deux continents et deux tentations, les Turcs empruntent ici ou là, pour autant que leurs revenus le leur permettent, des bribes de style de vie. *Alaturka* : le mode de vie traditionnel, les repas pris à même le sol, le kebab et les moustaches. *Alafranga* : les tables de salon, le vin ou la poignée de main, soit tout ce qui a été copié sur l'Europe depuis l'Empire ottoman.

Retour à notre autocar, qui a fini par démarrer. La première vitesse engagée, le chauffeur branche l'autoradio. Variétés sucrées genre arabesque, mélodies nostalgiques : la musique traverse indifféremment âmes et oreilles alors que défile, des centaines de kilomètres durant, le plateau anatolien, aride et déserti-



Ancienne église byzantine de la Theotokos Pammacaristos à Istanbul.  
Dessin de Cl. Lagoutte

que. Jusqu'en 1984, les cars étaient équipés de vidéos. Le gouvernement a dû les interdire à la suite d'un accident dramatique. Le conducteur avait perdu le contrôle de son véhicule en manipulant le magnétoscope pour sauter un passage du film jugé indécent par des passagers.

C'est l'heure de la prière. Le *hadji* au turban blanc demande à son voisin de lui laisser son siège quelques instants pour pouvoir se prosterner alors que l'autocar continue à rouler. Dans l'est, région la plus déshéritée du pays, les cars s'arrêtent plutôt sur le bord de la route pour une prostration collective.

## Le rite du raki

De loin en loin, on aperçoit des femmes aux foulards écarlates ou fleuris, courbées dans les champs, ramassant le coton dans la plaine d'Adana, les oranges dans la région d'Antalya ou encore les capsules de pavot près d'Afyon, le « château noir de l'opium ». Dans les bourgades rurales, leurs apparitions sont beaucoup plus discrètes. Groupés à bavarder autour des mosquées, assis dans les cafés autour des tables de *tavla* (tric-trac) ou occupés à quelque interminable marchandage, les hommes règnent en pachas sur la rue, inépuisable distraction face à un chômage élevé.

Mais il se trouve aussi dans cet autocar plusieurs femmes qui voyagent seules. Des citadines sans doute pour qui il n'est pas question de se couvrir la tête de quelque tissu que ce soit. Que

peuvent-elles avoir en commun avec ces furtives ombres, voilées du *tcharchaf* de soie noire ou brune que l'on croise à Istanbul ou à Konya, la cité des derviches tourneurs ? Quel sentiment peut rapprocher les policières ou les présentatrices de journaux télévisés de ces étudiantes en longues gabardines grèges et foulards militants, de plus en plus nombreuses dans les universités ? Aucun sans doute sinon le fait d'être turque et d'avoir, grâce à Mustafa Kemal, obtenu le droit de vote en 1934, soit dix ans avant les Françaises. Dans cette cacophonie vestimentaire, les autorités ont ajouté leur note, en conseillant le turban aux étudiantes qui tiennent à se couvrir les cheveux.

Fin du voyage dans une autre de ces gares d'autobus, véritable Turquie en miniature. Vendeurs de pistaches, de montres, de journaux, de tourne-vis, de coupe-ongles, petits cireurs de chaussures, enfants porteurs de thé, paysannes en pantalon bouffant offrant des poissons de la mer Noire : une cohorte de petits métiers grouille au milieu des voyageurs.

Le soir tombe ; c'est l'heure de s'installer dans l'un de ces petits restaurants où les mille et un *mezé* – assortiment de fromage, crudités, légumes farcis, pâtés... – sont autant de prétexte à boire du *raki* (alcool anisé) en bavardant, entre hommes évidemment. Chaque soir, des milliers de Turcs sacrifient à ce rite gastronomique que l'islam n'a pas entamé.